

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 439

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 38

Dans la dernière phrase de l'alinéa 4 de cet article, après le mot :

« enquête »,

insérer le mot :

« statistique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.